
Mise à jour des actions du programme commun visant à réduire la stigmatisation et la discrimination sous toutes ses formes

Décembre 2021



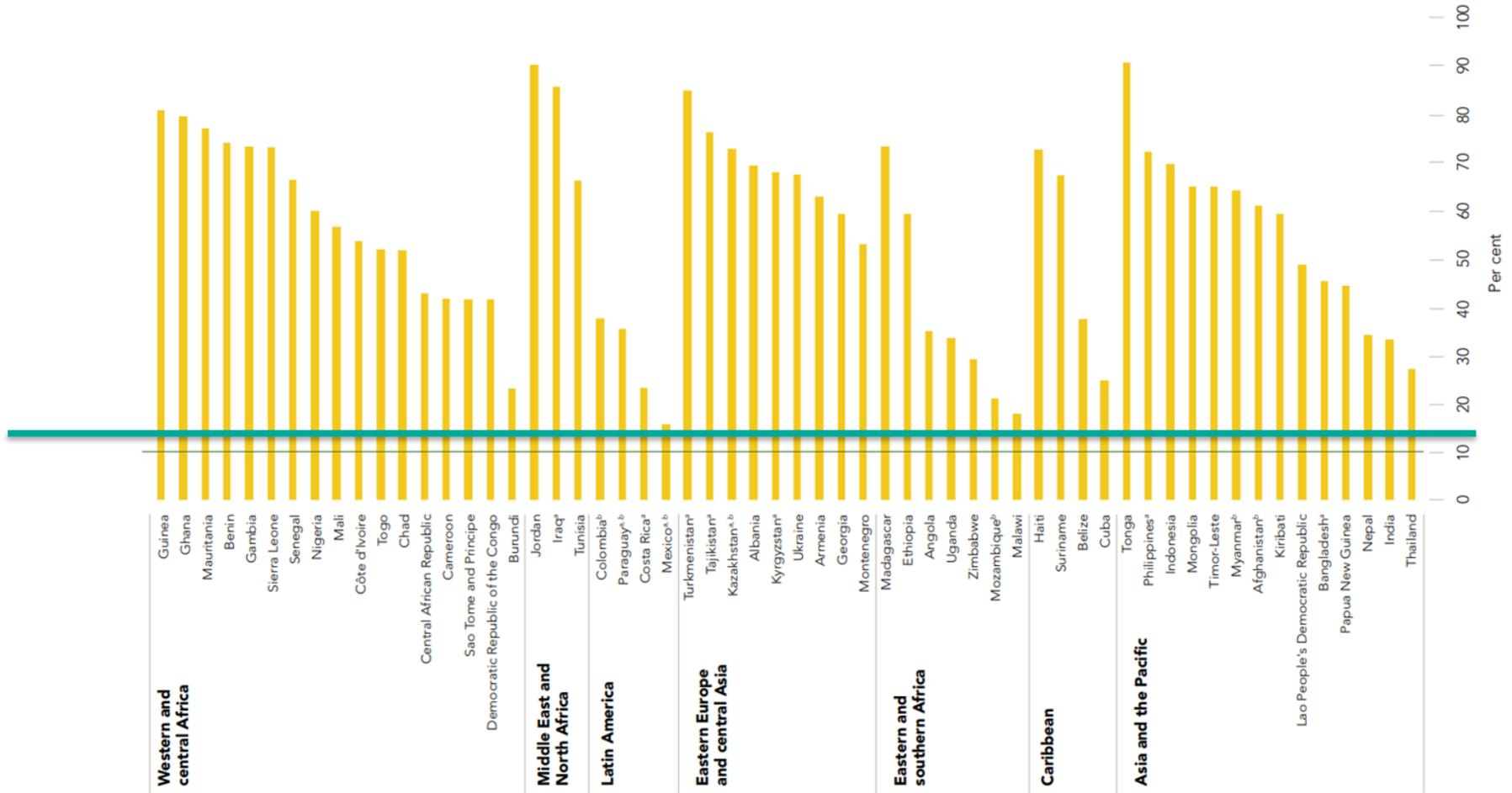
Points de décision au 45ème CCP – Point du jour 8

8.2 Demander au Programme commun de l'ONUSIDA de :

- a. **Soutenir les États membres, la société civile, les réseaux de populations clés** et d'autres partenaires pour accélérer et intensifier les actions visant à mettre fin à la stigmatisation et à la discrimination liées au VIH ;
- b. **Coordonner et accroître l'assistance technique** et les synergies avec les donateurs bilatéraux et multilatéraux et les autres parties prenantes ;
- c. continuer à **renforcer les capacités de la société civile**, des organisations de femmes et d'adolescents, des réseaux de personnes vivant avec le VIH et des populations clés au niveau national, afin d'exiger des services exempts de discrimination et de participer à la conception, à la mise en œuvre et au suivi des programmes visant à mettre un terme à la discrimination
- d. Rendre **compte** au CCP des progrès accomplis.

RAPPORT SUR L'ACTIVITÉ DU PROGRAMME CONJOINT POUR LA PÉRIODE 2020-2021

La stigmatisation et la discrimination liées au VIH restent parmi les principaux obstacles à la réalisation de l'objectif de mettre fin au sida d'ici à 2030.



Pourcentage de personnes âgées de 15 à 49 ans qui déclarent avoir des attitudes discriminatoires envers les personnes vivant avec le VIH, pays dont les données sont disponibles, 2015-2020 - Source : Enquêtes auprès de la population, 2015-2020

Mises à jour sur les travaux du Programme commun visant à mettre fin à la stigmatisation et à la discrimination liées au VIH

GLOBAL AIDS STRATEGY 2021-2026
END INEQUALITIES.
END AIDS.



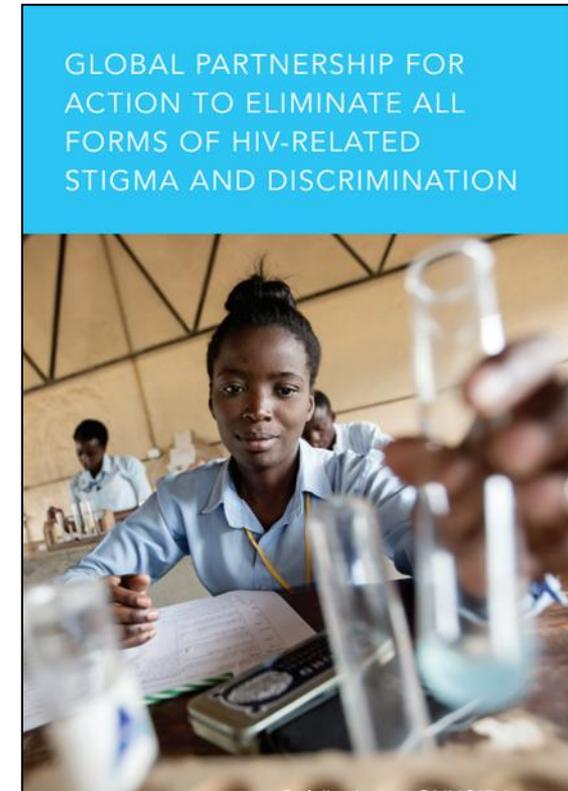
- Le programme conjoint a soutenu l'intensification des efforts des pays, notamment en ce qui concerne :
 - Générer des preuves sur ce qui fonctionne le mieux pour mettre fin à la S&D, y compris parmi les populations clés les plus difficiles à atteindre,
 - Formation des juges, des agents pénitentiaires et des agents chargés de l'application de la loi,
 - Suivi de la stigmatisation, de la discrimination et de la violence à l'encontre des personnes vivant avec le VIH et affectées par le virus.
 - Établir des liens avec les services, notamment les services de lutte contre la VSBG, l'aide juridique et les fonds de soutien d'urgence.
 - Améliorer l'accès à la justice, par exemple en créant des salles de justice électronique et des tribunaux mobiles,
 - Soutenir les communautés de personnes vivant avec ou affectées par le VIH pour atténuer l'impact socio-économique négatif du COVID-19,

Mises à jour sur les travaux du Programme commun visant à mettre fin à la stigmatisation et à la discrimination liées au VIH

- ❑ Les contextes ont été classés par ordre de priorité en fonction de leur importance : soins de santé, emploi, éducation, justice, ménages et communautés, et situations d'urgence et humanitaires.
- ❑ Le leadership des communautés et des réseaux de personnes vivant avec ou affectées par le VIH est central, par exemple 45 pays à différents stades de l'indice de stigmatisation 2.0 dirigé par des personnes vivant avec le VIH.
- ❑ Il convient d'intensifier les efforts pour lutter contre la stigmatisation et la discrimination liées au VIH dans les secteurs des soins de santé, de l'éducation, de l'emploi et dans les situations d'urgence et d'aide humanitaire.

Le partenariat mondial pour l'action visant à éliminer la stigmatisation et la discrimination liées au VIH

- Il est apparu comme une **plateforme permettant d'accélérer et de traduire les engagements des États** à lutter contre la stigmatisation et la discrimination liées au VIH en changements politiques et en interventions programmatiques mesurables.
- **28 pays se** sont engagés à éliminer la stigmatisation et la discrimination liées au VIH dans six contextes prioritaires.
- Le leadership des communautés travaillant en première ligne reste au cœur du partenariat.
- Le **FMSTP s'est officiellement joint à l'initiative** en tant que coorganisateur, aux côtés des organisateurs fondateurs --- **le Réseau mondial des personnes vivant avec le VIH (GNP+), ONU Femmes, le PNUD et le Secrétariat de l'ONUSIDA.**
- Renforcement des efforts de collaboration avec les **donateurs et les partenaires**, notamment le PEPFAR, les CDC.



<http://www.hivglobalpartnership.org/>

REGARDANT VERS L'AVENIR :
ATTEINDRE LES OBJECTIFS DE 2025 ET METTRE
EN ŒUVRE L'UBRAF 2021-2023

Plan d'action : Objectifs 10-10-10 sur les catalyseurs sociétaux

D'ici 2025 :

- moins de 10 % des personnes vivant avec le VIH et des populations clés seront victimes de **stigmatisation et de discrimination** ;
- moins de 10 % des personnes vivant avec le VIH, des femmes et des filles et des populations clés seront victimes d'**inégalités et de violences fondées sur le sexe** ; et
- moins de 10 % des pays auront des **lois et des politiques punitives ayant** pour effet de refuser ou de limiter l'accès aux services liés au VIH.

